

**COMMUNICATION SUR LE
PROGRES
GLOBAL COMPACT
*Avril 2010 pour l'année 2009***



Depuis mai 2003, date de notre engagement envers le Global Compact, Vranken-Pommery Monopole attache une grande importance à intégrer les principes du développement Durable dans sa stratégie d'entreprise.

Malgré la crise économique et financière historique traversée en 2009 – indiquant au monde industriel que la croissance économique ne pouvait se faire au détriment de l'écologie, mais qu'il était obligatoire de promouvoir une croissance verte - nous avons poursuivi notre ligne de conduite en continuant à promouvoir les droits de l'Homme, les normes du travail et de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Comme chaque année, nous sommes fiers de renouveler notre soutien aux principes véhiculés par le Global Compact à travers cette communication sur le progrès portant sur la réalisation d'un diagnostic énergétique sur l'ensemble de nos sites de production champenois.

Enfin, pour 2010, souhaitons que cette crise ait permis aux plus récalcitrants de prendre conscience de cette logique inéluctable : l'intégration du développement durable au cœur même de la société n'est pas un matraquage d'idées utopiques mais bel et bien une réalité économique à long terme.

Paul-François VRANKEN
Président

Exemple n°1
**REALISATION D'UN DIAGNOSTIC ENERGETIQUE SUR NOS SITES DE PRODUCTION
CHAMPENOIS**

Principes concernés :

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Action mise en œuvre :

Conformément à notre Politique Environnementale et parce-que lutter contre le changement climatique et maîtriser l'énergie sont les priorités majeures du Grenelle de l'Environnement, nous nous sommes engagés à travailler sur la réduction et la maîtrise de nos consommations énergétiques, l'énergie ne pouvant aujourd'hui qu'être pensée et gérée de façon raisonnée et économe.

Au travers de notre participation à l'opération collective « Entreprise économe en Energie » proposée par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Champagne Ardenne, nous avons souhaité réaliser un diagnostic énergétique sur nos deux sites de production champenois, POMMERY SA basé à Reims et Champagne VRANKEN basé à Tours sur Marne.

Objectifs du Diagnostic

L'objectif de ce diagnostic visait à faire une analyse globale de notre process et de ses installations afin de dégager les enjeux et priorités d'actions de maîtrise de l'énergie et de générer des économies de fonctionnement.

1. Diagnostic énergétique au sens strict

- Réalisation d'un état des lieux du patrimoine, des installations et de leurs consommations, étude du process dans son ensemble et de son environnement (enveloppe des bâtiments, équipements thermiques, électriques et eau ;
- Examen du contexte énergétique et du bâti et des équipements de production et annexes à la production (éclairage, air comprimé, production de froid), examen des installations climatiques

2. Synthèse et recommandations

- Elaboration de plans d'actions, accompagnés de l'investissement envisagé et du temps de retour :
 - * Actions immédiates nécessitant peu d'investissement : réglages, amélioration de la politique interne de gestion énergétique
 - * Actions prioritaires à inclure dans des travaux déjà programmés : maintenance, renouvellement d'équipements plus performants, études complémentaires spécifiques
 - * Actions utiles à planifier sur les années à venir : rénovation, mise en place d'outil de suivi des consommations et dépenses énergétiques...

Bénéfices :

Les comptes rendus de ces diagnostics énergétiques nous sont parvenus fin d'année 2009. Nous avons pu prendre connaissance de la répartition des nos consommations électriques et de gaz. Ces répartitions nous ont permis de mettre le doigt sur les postes les plus énergivores et de planifier dans notre plan d'amélioration la mise en œuvre d'actions préconisées.

Côté électrique

- Quelques exemples dans la répartition de nos consommations, à peu près similaires sur nos 2 sites étudiés :

- Air comprimé : entre 5 et 8%
- Eclairage : 8 à 9%
- Charge d'élévateurs : 3%
- Atelier lambda hors cuverie : 2 à 4%
- Groupes froid : 30 à 50%

- Quelques exemples d'actions planifiées dites « immédiates » (sans investissement nécessaire)

Contrat	Optimisation du Contrat de fourniture en ajustant la puissance souscrite
Eclairage	Réduction du temps d'éclairage de certains ateliers et de l'extérieur du site
Air comprimé	Réduction du taux de fuite élevé Réduction de la pression de 0.5 bar Réduction des horaires sur horloge Fonctionnement d'un seul compresseur le vendredi (pas de production)

- Quelques exemples d'actions dites « utiles », planifiées à plus long terme (investissement important) ou à planifier en cas de modification de process, outils...

Moteurs	En cas de changement de moteur standard hors service, changement par des moteurs EFF1
Energie réactive	Etude à réaliser pour la pose de batterie de condensateur afin de ne plus consommer d'énergie réactive
Eclairage	Mise en place de détecteurs de présence sur certains halogènes extérieurs, certains lieux de passage Changement des luminaires par des lampes à faible consommation, LED...
Pompage	Mise en place de variateurs de vitesse sur les pompes de froid en cuverie

Côté gaz

- Répartition de nos consommations sur nos 2 sites de production

- Chauffage des locaux : environ 60%
- Eau chaude sanitaire : environ 40%

- Quelques exemples d'actions planifiées à plus long terme

Air comprimé	Récupération de la chaleur des compresseurs d'air pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage d'un local adjacent
Groupes froid	Mise en place d'échangeurs sur les condenseurs groupe froid pour l'eau chaude sanitaire

En plus de toutes ces actions, une sensibilisation particulière du personnel aux gestes environnementaux en matière de consommation d'énergie a été menée durant la semaine du développement durable du 01 au 07 avril 2010.

Finalement, cette action nous permet à plus ou moins long terme de :

- Mieux gérer et suivre le coût de l'énergie sur les principaux postes consommateurs ;
- Sensibiliser le personnel aux économies d'énergies ;
- Modifier au mieux les procédés, les utilités et modes d'exploitation
- Mettre en œuvre des solutions plus performantes afin de réaliser des économies d'énergie et pourquoi pas de diversifier les sources d'énergie en ayant recours aux énergies renouvelables ;
- Participer à la baisse des émissions de gaz à effet de serre ;
- Donner une image valorisante de notre entreprise aux différentes parties prenantes.

Les actions n'étant pas encore mises en œuvre pour la plupart, nous communiquerons les prochaines années sur les actions entreprises, leurs bénéfices et les retours sur investissements.

Périmètre de l'action : Sites de production

Mots clés : Grenelle de l'Environnement, Economies d'Energie, Diagnostic Energétique

Exemple n°2

ENGAGEMENT DE NOS FOURNISSEURS DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Principes concernés :

Principe n°1 : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;

Principe n°3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Principe n°4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe n°5 : l'abolition effective du travail des enfants ;

Principe n°6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession ;

Principe n°8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Action mise en œuvre :

En 2008, nous avons inséré dans nos cahiers des charges relatifs à la fabrication des articles publicitaires de toutes nos marques notre charte d'éthique invitant au respect des principes du Global Compact. Nous nous étions engagés à communiquer sur 2 ans l'état d'avancement relatif à l'insertion de cette même charte dans tous nos cahiers des charges « matières sèches et prestations ».

A ce jour, 75% des cahiers des charges concernant l'achat des matières sèches critiques (soit en contact direct avec le produit) ont été revus afin d'intégrer ces différentes clauses et signés par nos prestataires.

Bénéfices :

Cette action ne présente pas d'avantage chiffrable mais elle nous permet de :

- démontrer concrètement notre engagement envers le global compact en communiquant sur notre adhésion ;
- engager nos fournisseurs et prestataires de service dans une démarche sociale et environnementale.

Périmètre de l'action : National

Mots clés : Ethique, normes au travail, environnement, fournisseurs, cahier des charges

ACTIONS 2010 POUR LA COP 2011

Notre prochaine communication sur le progrès portera notamment sur :

- L'égalité des chances avec une illustration des retombées de l'accord seniors sur la répartition des embauches ;
- Notre projet de partenariat au titre de mécénat avec une association non gouvernementale pour la reforestation de la mangrove indonésienne ;
- La remise à jour de notre rapport de développement durable.

Contacts

Thierry GASCO
Chef de Cave POMMERY
tgasco@vrankenpommery.fr

AuréliE ERAYDIN
Chargée de Mission QSE
aeraydin@vrankenpommery.fr